

Aux membres du BCLV

Le Vaud, le 27 septembre 2019

Cotisation saison 2019-2020

Chers membres,

La deuxième saison du BCLV a débuté il y a quelques semaines maintenant et le Comité est heureux de partager cette nouvelle saison avec vous.

Comme le mentionnent nos statuts, les ressources financières du Club sont constituées en grande partie par les cotisations des membres. Aussi, dans un souci de bon fonctionnement du Club, nous avons le plaisir de vous proposer le renouvellement de votre adhésion au BCLV pour 2019-2020.

Lors de notre Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai dernier, il a été décidé de maintenir les cotisations telles que fixées précédemment. Pour rappel, celles-ci s'élèvent à CHF 150.-- par an. Dès l'inscription d'un deuxième membre de la famille, la cotisation s'élève à CHF 100.- pour celui-ci et à partir du troisième c'est gratuit.

Pour ceux qui n'ont pas payé l'entier de la cotisation pour la saison 2018-2019, nous vous prions de bien vouloir vous acquitter du solde restant. Nous vous rappelons que, selon l'article 25 des statuts du Club, pour un nouveau membre, la cotisation est perçue au prorata de l'année en cours, mais avec une participation minimale de six mois.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre versement d'ici au 31 octobre prochain à l'aide de l'IBAN CH98 0076 7000 K544 0246 8.

Le Comité du BCLV vous souhaite une excellente saison de badminton et vous présente, Chers membres, ses meilleures salutations.

Pour le Comité du BCLV

Le Président

La Secrétaire

Lean-Marc Landeiro

Francine Pasquier

Masquier